
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

16 JANVIER > 29 JANVIER 2024

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



mercredi 17 janvier
2024

Un nouveau site de compostage partagé installé rue d'Épinal

(339 mots)

Après les sites de compostage partagé situés rue du Chaubourot et dans le quartier du petit Avillon, il s'agit du troisième...

Page 5



mardi 23 janvier 2024

Le nouvel espace de coworking au centre Ariane forme la Station 7 (291 mots)

Situé au 7e niveau du centre Ariane, cet espace a été présenté aux invités par Filipe Pinho, président de la CCMM, au côté ...

Page 6



vendredi 26 janvier
2024

CIAS et Mutua + renouvellent leur entente (209 mots)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Moselle et Madon a lancé, en 2023, une expérimentation visant à offrir a...

Page 7



samedi 27 janvier 2024

Au-delà des mots, la Filoche dévoile sa saison « Sans Paroles »

(315 mots)

En ce début d'année, ce nouveau cycle intitulé « Sans Paroles » est une initiative audacieuse qui promet une immersion tota...

Page 8



dimanche 28 janvier
2024

L'année 2024 placée sous le signe de l'environnement (256 mots)

C'est devant une assistance composée de nombreux acteurs et d'élus du territoire que le président de la communauté de commu...

Page 9

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



vendredi 19 janvier
2024

Quelques projets phares pour 2024 (199 mots)

Comme il est de coutume, c'est dans la grande salle de la MTL que Xavier Bousser, le maire a convié élus locaux et départe...

Page 11



vendredi 19 janvier
2024

Raccordement du réseau d'eau au Bois du four (162 mots)

Les villageois ont été invités aux vœux du maire, Patrick Potts, qui a remercié tous les conseillers et le président du foy...

Page 12



dimanche 21 janvier
2024

Parc d'activité de Brabois Forestière : travaux en vue (261 mots)

A l'occasion de la nouvelle année et de la cérémonie des vœux organisée le vendredi 26 janvier à 18 h 30 à la salle André C...

Page 13



lundi 22 janvier 2024

« La priorité reste toujours le service aux usagers » (257 mots)

Monsieur le maire, quelle est votre priorité 2024 ? « L'individu. Enfants, hommes, femmes sont toujours au ...

Page 14



mardi 23 janvier 2024

Vœux : des travaux de sécurisation sont prévus (181 mots)

Entouré de son équipe municipale, André Vermande, maire, a reçu villageois, élus et représentant de la gendarmerie et des p...

Page 15



mercredi 24 janvier
2024

Des conventions d'objectifs avec les grosses associations (215 mots)

(215 mots)

Le premier conseil municipal 2024 s'est tenu en salle d'honneur de la mairie. Luc Chambron sera le nouveau ...

Page 16



jeudi 25 janvier 2024

La base de loisirs en sommeil pour l'hiver (268 mots)

L'hiver s'est installé sur la base nautique de Messein. Planches à voile et pédalos sont rangés au chaud, en attendant le p...

Page 17



dimanche 28 janvier
2024

Un court conseil pour débiter l'année (158 mots)

Peu de délibérations pour ce premier conseil municipal de 2024. L'accent a surtout été mis sur la future br...

Page 18

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Un nouveau site de compostage partagé installé rue d'Épinal

De nouveaux composteurs ont été inaugurés ce vendredi, devant les immeubles collectifs, au 8 rue d'Épinal, en présence d'élus municipaux et du représentant de Batigère.

Après les sites de compostage partagé situés rue du Chaubourot et dans le quartier du petit Avillon, il s'agit du troisième installé sur la commune. Ces derniers permettent à des habitants qui n'ont pas de jardin ou pas de solution individuelle de compostage de pouvoir y déposer leurs biodéchets (épluchures, restes de repas). L'objectif ? Les valoriser afin qu'ils puissent retourner au sol et ainsi éviter qu'ils ne terminent à l'incinération.

La loi, depuis le 1^{er} janvier, oblige également au tri à la source des biodéchets.

Des règles de fonctionnement

Claire Malary et Thomas Dethorey, du service prévention des déchets, Cathy Greiner, élue en charge de l'environnement à la commune, mais aussi Marie-Hélène Perrot et Audrey Mathieu, guides composteurs à Flavi-

gny, ont transmis les explications nécessaires aux futurs utilisateurs.

Le fonctionnement est simple. Chaque foyer intéressé se voit remettre un bioseau (petit seau vert). Une fois plein, le seau est à vider dans le bac d'apport en respectant les déchets autorisés. Ensuite, l'utilisateur doit étaler ses biodéchets et les recouvrir de broyat de bois (bac de matière sèche). Le dernier bac est fermé avec un cadenas, il sert à la maturation du compost.

Il y a quelques règles à respecter, comme penser à bien découper les biodéchets et les recouvrir de broyat. Les déchets de jardin ne sont pas acceptés.

Des habitants ont accepté d'être référents compost et de s'occuper des opérations d'entretien du site.

D'anciens bacs recyclés

La communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) poursuit le déploiement de ces solutions pour répondre aux obligations de tri à la source des biodéchets.

Par ailleurs, pour ceux qui peuvent faire du compostage individuel, des anciens bacs poubelle sont recyclés en composteur par l'Atelier du Savoir Fer pour un tarif de 7 euros. ■



Il s'agit du troisième site de compostage partagé dans la commune.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MOSELLE ET MADON

Le nouvel espace de coworking au centre Ariane forme la Station 7

Nouveau tournant significatif pour le Centre d'affaires Ariane à Neuves-Maisons avec l'inauguration du nouvel espace de coworking et de convivialité, baptisé « Station 7 ».

Situé au 7^e niveau du centre Ariane, cet espace a été présenté aux invités par Filipe Pinho, président de la CCMM, au côté d'Hervé Tillard, vice-président en charge du développement économique, et de Xavier Le Clerre, architecte.

L'occasion d'expliquer les avantages considérables que cet espace apporte à la communauté des entrepreneurs. Et de souligner l'importance de promouvoir « un environnement professionnel dynamique et propice à la croissance des entreprises ».

Des étudiants impliqués

Pour arriver à ce résultat, le niveau 7, inoccupé depuis 2017, a été transformé de manière spectaculaire, sous la direction de l'architecte, assisté de

Pauline Broquerie, architecte d'intérieur. La surface de 180 m² a été entièrement rénovée.

Le projet a commencé à prendre forme dès 2021 lorsque treize étudiants du Mastère « Architecture intérieure et Design » de l'école de Condé ont présenté quatre projets novateurs. Le choix du projet final a été guidé par une vision harmonieuse qui a séduit le bureau d'études et les responsables du centre d'activités.

Un lieu de choix

« Station 7 » promet d'être un catalyseur de l'innovation et de la collaboration dans le monde de l'entreprise du territoire, renforçant ainsi la position du centre Ariane en tant que lieu de choix pour les entrepreneurs dy-

namiques.

Le coût total de l'opération s'élève à 260 000 €, dont 95 834 € ont été financés par la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2022. Ce financement inclut également une extension du parking qui n'a pas encore été engagée. ■



Inauguration du nouvel espace de coworking baptisé « Station 7 » au centre Ariane de Moselle et Madon.



CIAS et Mutua + renouvellent leur entente

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Moselle et Madon a lancé, en 2023, une expérimentation visant à offrir aux habitants du territoire une complémentaire santé optimale adaptée à leurs besoins et à leur budget. Cette initiative a pour but de réduire les inégalités d'accès aux soins et de lutter contre le renoncement aux droits de santé. Après avoir consulté plusieurs partenaires potentiels, le CIAS a choisi de renouveler sa confiance à l'association Mutua + (ex Mutuac) pour les deux prochaines années (2024-2025).

Pour informer les habitants de la com'com sur les modalités et les avantages de cette complémentaire santé, le CIAS organise une réunion de présentation qui aura lieu le jeudi 8 février à 14 h 30, salle multi-activités, rue Jean-Jaurès à Pont-Saint-Vincent. Les participants pourront y rencontrer les conseillers de Mutua + qui assurent des permanences régulières au CIAS (1er mardi de chaque mois) ou dans les communes de Moselle et Madon. Ils peuvent également se déplacer au domicile des personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité. ■



Les conseillers Mutua + : Charles Mérégnani, Guillaume Piélacki, Arnaud Blondé avec Cathy Beaufort (directrice du CIAS) et Vanessa Koenig (secrétaire générale du CIAS).

Pour prendre rendez-vous avec eux, appeler le 03 29 84 79 99.



Au-delà des mots, la Filoche dévoile sa saison « Sans Paroles »

Pour la nouvelle saison de la Filoche, la médiathèque vous invite à plonger au cœur d'un univers novateur où le silence devient langage et les émotions s'expriment sans mots.

En ce début d'année, ce nouveau cycle intitulé « Sans Paroles » est une initiative audacieuse qui promet une immersion totale dans le langage des gestes, de l'expression corporelle, des émotions et où tous les moyens de dialoguer seront mis au cœur de chaque événement du programme qui offrira une expérience unique et originale.

Le 16 mars sera le point d'orgue de la saison pour une journée thématique exceptionnelle « Sans Paroles ». Ce rendez-vous permettra d'explorer le pouvoir des expressions non verbales, avec des animations captivantes tout au long de la journée. Allant des performances évocatrices de récits muets aux chefs-d'œuvre du cinéma muet, en passant par des moments musicaux intenses, chaque instant promet de transcender les barrières linguistiques pour offrir

une expérience inoubliable.

La Filoche ne pouvait ignorer la langue des signes, mais aussi les nouvelles techniques comme les gilets vibrants qui permettent à chacun de ressentir et comprendre au-delà des mots, élargissant ainsi les horizons culturels.

Instants musicaux

Cette saison captivante s'étendra de janvier à avril. Les ateliers, jeux et rendez-vous organisés par l'espace multimédia, la ludothèque et la médiathèque promettent des moments riches en découvertes. De plus, les instants musicaux autour du piano reste des rendez-vous incontournables, sans oublier une rencontre exclusive avec l'auteur Benoit Fourchard.

À chaque nouvelle saison, la Filoche offre une sélection d'événements qui sait ravir tous les amateurs d'art et de culture.

Comme à chaque fois, au vu du succès qui ne cesse de grandir au fil des ans, la médiathèque conseille fortement de réserver ses places. ■



Camille Soulier, directrice de la médiathèque, et Richard Renaudin, vice-président en charge de la culture, présentent la nouvelle saison de la Filoche.



L'année 2024 placée sous le signe de l'environnement

C'est devant une assistance composée de nombreux acteurs et d'élus du territoire que le président de la communauté de communes, Filipe Pinho, a pris la parole pour ses vœux pour 2024, entouré par les vice-présidents communautaires.

Durant sa prise de parole, Filipe Pinho a voulu souligner les grands enjeux environnementaux qui s'annoncent cette année.

Pour cela, il a rappelé que la communauté de communes de Moselle et Madon s'engage pleinement dans l'action durable : « Le plan "climat-air-énergie territoriale" a été adopté en décembre pour consommer moins et réduire les émissions de gaz à effet

de serre. »

En matière d'énergie renouvelable, la CCMM a candidaté « pour implanter des centrales hydroélectriques et les bâtiments publics devraient être équipés de panneaux photovoltaïques ».

La CCMM s'engage aussi sur le fret décarbonaté, en œuvrant pour garder la voie ferrée qui dessert la cimenterie et l'aciérie.

Les liaisons cyclables passent à l'opérationnel, avec des travaux de la voie douce qui seront achevés au printemps entre Maron et Neuves-Maisons.

Toujours au niveau cyclable, le pré-

sident abonde : « Nous aidons aussi à l'acquisition de vélos, avec près de 500 aides distribuées en deux ans, ainsi que la mise en place d'un parc de location de vélos électriques. Il n'y aura pas d'action publique durable si l'on ne se préoccupe pas, à notre niveau, des problématiques liées au changement climatique. » ■



Devant un parterre d'acteurs et d'élus du territoire, Filipe Pinho a annoncé que 2024 serait une année verte pour la CCMM.



COMMUNES MOSELLE ET MADON

Quelques projets phares pour 2024

Comme il est de coutume, c'est dans la grande salle de la MTL que Xavier Boussert, le maire a convié élus locaux et départementaux, ainsi que toutes les personnes représentant les forces vives de la commune (comité des fêtes, associations, commerçants, pompiers, agents techniques, enseignants, secteur de la santé, gendarmerie de Neuves-Maisons) pour présenter ses vœux, ainsi que ceux du Conseil municipal des jeunes.

Avant de donner la parole à quelques élus, il n'a pas manqué de décliner,

malgré un contexte difficile, quelques projets phares qui devraient aboutir dans les mois à venir. À commencer par la fin des travaux du parvis, cœur de la commune, qui rendra la vie des habitants plus aisée et plus agréable.

Il a aussi annoncé l'avancée des dossiers sur la Maison d'accueil pour personnes âgées (en lieu et place de l'ancienne école), la construction d'appartements et de bureaux sur l'ancien site Ecomarché, et la réflexion sur le projet immobilier pour logements à l'entrée nord de la com-

mune. A venir également les projets d'une nouvelle plaine des sports, et la délocalisation de la MTL, devenue obsolète. ■



Le maire et les conseillers, devant un large auditoire.



Raccordement du réseau d'eau au Bois du four

Les villageois ont été invités aux vœux du maire, Patrick Potts, qui a remercié tous les conseillers et le président du foyer rural, Laurent Sagot. Il est revenu sur les travaux qui ont été réalisés l'année dernière -l'église, la rue du Lieutenant Excoffier-, il est également revenu sur la catastrophe du 12 septembre.

Le président de la CCMM, Filipe Pinho, a détaillé les travaux réalisés par la CCMM pour la sécurité du territoire de Sexey-aux-Forges comme le

raccordement du réseau d'eau au Bois du four. Il est revenu sur l'entraide de la CCMM quand il y a eu l'orage du mois de septembre.

Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons et vice-président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, a évoqué toutes les réalisations de l'année dernière.

Patrick Potts a récompensé les trois premiers enfants qui avaient participé au concours organisé par la mairie

à l'école. ■



Les invités bien à l'écoute des vœux du maire.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – CHAVIGNY

Parc d'activité de Brabois Forestière : travaux en vue

Questions à Hervé Tillard, maire de Chavigny

A l'occasion de la nouvelle année et de la cérémonie des vœux organisée le vendredi 26 janvier à 18 h 30 à la salle André Chardin, une belle occasion de partager un moment de convivialité avec l'équipe municipale, le maire de la commune, Hervé Tillard, présente les projets de la commune en 2024.

Quels sont les projets pour 2024 ?

L'année sera sportive à Chavigny, avec l'installation d'un nouveau City stade sur l'esplanade de l'espace André- Chardin, plus précisément une station de AirFit et des agrès pour la pratique du sport en plein air.

Le club de foot et le club de tennis bénéficieront de nouveaux vestiaires et de nouvelles douches, et les façades des locaux de ces deux clubs seront rénovées.

En partenariat avec la Communauté de communes de Moselle et Madon, une piste cyclable sera créée entre la gare de Neuves-Maisons et le CHU de Brabois.

Pour les écoles, des études étaient en cours. Des réalisations verront-elles le jour ?

Effectivement, ces études, confiées au CAUE de Meurthe-et-Moselle, portaient sur la végétalisation et l'aménagement paysager de la cour de l'école élémentaire du Châtel.

Les travaux commenceront au printemps avec la société ID VERDE pour le lot « Espaces verts et mobilier ».

Pouvez-vous nous en dire plus sur le Parc d'activité de Brabois Forestière ?

La phase 2 va commencer, car l'ac-

cueil de nouvelles entreprises s'accélère.

Ce parc à vocation d'activités économiques, situé sur le périmètre de Chavigny, représente un élément structurant à l'échelle du territoire de Moselle-et-Madon. ■



« La priorité reste toujours le service aux usagers »

Questions à Pascal Schneider , maire de Neuves-Maisons

Monsieur le maire, quelle est votre priorité 2024 ?

« L'individu. Enfants, hommes, femmes sont toujours au cœur des actions que nous entreprenons. »

Quelles seront ces actions ?

« D'une part, conforter les équipements publics. Le projet phare de ce mandat, c'est la nouvelle cantine scolaire, qui pourra accueillir 400 écoliers dans des conditions optimales. Le montage final est en bonne voie. Les écoles de Bure et Villon seront réhabilitées en profondeur. »

« D'autres études avancent : la rénovation des installations sportives du stade, le réaménagement de l'intérieur de l'Hôtel de ville pour améliorer le confort du personnel et avoir une organisation plus fonctionnelle. »

« D'autre part, pour stimuler l'activité et l'attractivité du centre-ville, nous allons réaménager, déminéraliser : planter des arbres, réorganiser accès et stationnement place de l'église, terminer les aménagements urbains du passage en zone 20 km/h place Poirson. »

« Par ailleurs, les offres du pass senior vont se développer. Et on célébrera le 150e anniversaire de l'ouverture de la mine et de l'usine avec nos partenaires APCI et AMO. Gros travail de mémoire ! »

Avez-vous des défis à relever ?

« D'ordre budgétaire ! Il faut faire toujours plus avec moins. Moins d'autonomie fiscale, moins de subventions. On réalise des miracles en mutualisant les services, on revoit l'organisation du travail car la priorité reste toujours le service aux usagers. »

gers. »

« Dans un monde qui installe le rapport de force en permanence, nous avons la chance extraordinaire de vivre en Europe. Conservons notre démocratie ! » ■



Vœux : des travaux de sécurisation sont prévus

Entouré de son équipe municipale, André Vermande, maire, a reçu villageois, élus et représentant de la gendarmerie et des pompiers pour les traditionnels vœux.

L'élue présente son village comme celui des « Bisounours », où il fait bon vivre. Il en profite pour remercier le personnel municipal, les enseignantes, la gendarmerie et pompiers qui œuvrent en ce sens. En 2024, le village a des projets, notamment, de sécuriser la circulation dans le village, la priorité pour l'équipe municipale. La mobilité douce est aussi engagée avec l'intercommunalité avec

l'aménagement d'une piste cyclable pour rejoindre Méréville. Frolois est un village rural avec un patrimoine local à préserver qui nécessite également des travaux : la nef de l'église du XVIe siècle sera rénovée grâce à un budget de 20 000 €. Une convention avec la Fondation du patrimoine permettra à des donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt. Et, nouveauté, cette année, André Vermande donne la parole aux associations.

Les élus présents présentent rapidement leurs vœux, afin de privilégier les échanges avec les villageois. ■



André Vermande a modernisé les vœux.



Des conventions d'objectifs avec les grosses associations

Le premier conseil municipal 2024 s'est tenu en salle d'honneur de la mairie.

Luc Chambron sera le nouveau conciliateur et Florian Escribani prend les fonctions de directeur financier de la collectivité.

Les délibérations ont suivi avec l'approbation des subventions aux associations pour l'occupation de Jean-L'Hôte. Cinq associations sont concernées pour les manifestations accomplies.

La convention d'objectifs et de moyens pour les associations dépassant 23 000 euros de subventions est

renouvelée. Cette convention leur permet de développer l'image et la renommée de la ville, la mise en place de manifestations, encourage la présence d'éducateurs qualifiés et favorise l'accès au plus grand nombre.

Le terrain synthétique du stade Courrier nécessite une réhabilitation. Il est donc demandé l'autorisation pour la recherche de partenaires au financement.

Le budget prévisionnel du centre Jean L'Hôte est approuvé pour un montant de 442 500 €, cofinancé par l'Etat, la Région et le Conseil départemental ainsi que d'autres parte-

naires.

Rénovation de l'îlot Ferry

Cette délibération autorise le maire à solliciter les partenaires financiers pour le projet de réaménagement de l'îlot Ferry qui intégrera douze logements seniors et une nouvelle cantine scolaire. Il se trouve derrière les bureaux de la Poste qui devraient en profiter pour effectuer une rénovation de ceux-ci.

Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité. ■



La base de loisirs en sommeil pour l'hiver

Questions à Gabriel Gottscheck, directeur de la base nautique et de plein air de Messein

L'hiver s'est installé sur la base nautique de Messein. Planches à voile et pédalos sont rangés au chaud, en attendant le printemps. Retour sur la saison 2023 avec Gabriel Gottscheck, Directeur du site.

Globalement comment s'est passée la saison dernière ?

« Une belle année dans l'ensemble, malgré les quelques semaines de mauvais temps en août. Nous avons accueilli pas loin de 4 000 personnes de structures variées - scolaire, stage, entreprise... - sans compter les locations individuelles de type pédalo, kayak, ou paddle. »

Avez-vous quelques événements marquants de 2023 en tête ?

« Oui bien sûr ! Nous avons, entre

autres, organisé ou coorganisé le Festivélo Moselle et Madon avec 400 élèves de primaire, le triathlon avec 430 participants, la fête du Lac avec l'association Messein en fête, les Nautidays et fin décembre, le Free-style Night Trail avec près de 260 courageux coureurs. Une année chargée mais très intéressante, qui annonce de belles choses pour 2024. »

Justement, comment se présente la nouvelle saison ?

« Année olympique oblige, nous avons prévu des animations et des événements qui sortent de l'ordinaire. Une Olympiade messinoise aura lieu cet été et nous inviterons toutes les communes de Moselle-et-Madon à y participer.

Nous allons aussi proposer le Bulky

Splash, un parcours de quinze obstacles aquatiques sur 1 km à faire en famille ou entre amis. » ■



Course sur Route - La Foulee du Vigneron 2018 - Course des As - 10KM - Ambiance avec Gabriel GOTTSCHECK - Photo : Eric Dubois Photo Eric Dubois





Un court conseil pour débiter l'année

Peu de délibérations pour ce premier conseil municipal de 2024.

L'accent a surtout été mis sur la future brasserie de la base nautique qui devrait ouvrir au printemps.

C'est Christophe Renaud, patron de l'enseigne commerciale AZ Traiteur, qui aura la gérance de l'établissement pour une durée de neuf ans. Le

loyer est fixé à 1 800 € par mois.

A aussi été votée l'attribution un bon d'achat d'une valeur de 20 € à l'Échoppe végétale pour les dix foyers ayant décoré leur habitation de manière à apporter une belle touche de gaieté à la commune.

Les personnes concernées seront prévenues par courrier.

Enfin, le conseil a choisi de débaptiser le parking situé le long de la RD 115 et la ligne ferroviaire allant vers Rosières-aux-Salines, ainsi que la partie de l'allée des Nautoniers comprise entre la rue des Étangés et le lac.

Ces changements permettront une meilleure cohérence dans la toponymie de Messein. ■

